



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

5 SP

CLT-13/5.SP/CONF.202/1
Paris, 8 octobre 2013
Original: français/anglais

**DEUXIÈME PROTOCOLE RELATIF À LA CONVENTION DE LA HAYE DE 1954
POUR LA PROTECTION DES BIENS CULTURELS
EN CAS DE CONFLIT ARMÉ**

CINQUIÈME RÉUNION DES PARTIES

Siège de l'UNESCO, Paris
16 (après-midi) – 17 décembre 2013

Point 3 de l'ordre du jour provisoire :
Adoption de l'ordre du jour

1. La Réunion des Parties souhaitera peut-être adopter la décision suivante :

PROJET DE DÉCISION 5.SP 1

La Réunion des Parties,

1. Ayant examiné le document CLT-13/5.SP/CONF.202/1,
2. Adopte l'ordre du jour de sa cinquième Réunion tel que figurant ci-dessous :

Ordre du jour de la cinquième Réunion des Parties

1. Ouverture de la réunion
2. Election du Bureau
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Rapport du Secrétariat sur ses activités
5. Rapport du Président du Comité à la Réunion des Parties
6. Élection de six membres du Comité pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé
7. Approbation des amendements aux Principes directeurs pour l'application du Deuxième Protocole relatif à la Convention de La Haye : Amélioration du formulaire de demande d'octroi de la protection renforcée
8. Stratégie de levée de fonds pour le Fonds pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé
9. Rapport sur la mise en œuvre de la stratégie d'encouragement des ratifications du Deuxième Protocole relatif à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé
10. Questions diverses
11. Clôture de la réunion